

# En Lien

Le mensuel de Villedoux

Mars 2026

N° 35

[www.villedoux.fr](http://www.villedoux.fr)



“ —

## Remerciements de François VENDITTOZZI, Maire sortant de Villedoux

Chères Villedousaises, Chers Villedousais,

Au moment où s'achève mon mandat, je souhaite m'adresser à chacune et chacun d'entre vous avec émotion et sincérité.

Ces années passées au service de notre commune ont été riches en projets, en défis et en engagements. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'implication et le professionnalisme de nos agents municipaux. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur travail quotidien, leur disponibilité et leur sens du service public. Leur engagement constant a été un pilier essentiel de l'action municipale, sans lequel la mission des élus n'aurait pu être réalisée.

Je souhaite également exprimer ma profonde reconnaissance aux présidents et membres des associations qui, par leur dynamisme, leur générosité et leur esprit d'initiative, contribuent chaque jour à faire vivre notre commune. Grâce à vous, notre territoire est animé, solidaire et ouvert. J'ai à ce titre une pensée particulière pour Bernard Charron, avec lequel j'ai pu être challengé dans le plus grand respect, avec bienveillance et esprit critique.

J'adresse également mes sincères remerciements aux conseillers municipaux qui se sont engagés à mes côtés avec sérieux, fidélité et détermination. Je tiens à saluer tout particulièrement celles et ceux qui ont privilégié une démarche transparente, constructive et responsable, toujours guidée par l'intérêt général.

Grâce à leur implication et à leur sens de l'engagement, de nombreux projets structurants ont pu voir le jour et préparer durablement l'avenir de notre collectivité. Je remercie tout particulièrement mes adjoints Corinne Singer, David Wantz, Daniel Boursier, Jean Philippe Toledano et Dominique Peyraud.

Gageons que ceux qui briguent aujourd'hui les responsabilités auront bien à cœur de servir l'intérêt général et ne tenteront pas avec de vaines promesses de recueillir des suffrages dans le seul but de satisfaire leur ego ou leurs intérêts particuliers. Le choix opportuniste de la dissidence ou de l'opposition tardive pour ne pas dire calomnieuse, me semble pour le moins sujet à une certaine circonspection.

Enfin, et surtout, je veux remercier les administrés, cette majorité parfois trop silencieuse qui, avec respect et élégance, sait reconnaître le travail accompli. Merci pour votre confiance renouvelée et maintenue jusqu'au terme de ce mandat, malgré les adversités et les obstacles rencontrés.

Votre soutien a été une force précieuse et un véritable cadeau pendant ces douze années à votre service.

Je suis particulièrement heureux que ce mandat s'achève avec le lancement de la salle polyculturelle et éducative, projet ambitieux et fédérateur qui accompagnera durablement la vie locale, éducative, culturelle et associative de notre commune.

Servir notre territoire a été un honneur.

Je quitte mes fonctions avec la conviction d'avoir agi avec engagement, sincérité et détermination pour l'intérêt général.

Avec toute ma gratitude,

Le Maire.



## Le vote est :

Universel, Libre, Secret, Direct

**Les dimanches 15 et 22 mars, je vote!**

### Comment ça marche à Villedoux ?

Dans notre commune, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste.

Cela signifie que l'électeur **vote pour une liste complète de candidats**.

Il n'est pas possible de rayer des noms ni d'en ajouter (pas de panachage).



### Comment les sièges sont-ils répartis ?

Si une liste obtient la majorité absolue (plus de 50 %) dès le premier tour, elle remporte immédiatement la moitié des sièges.

L'autre moitié des sièges est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé.



### Qui élit le Maire ?

Les habitants élisent les **conseillers municipaux**.

Ce sont ensuite les membres du conseil municipal qui élisent le maire et les adjoints, lors de la première séance du nouveau conseil.



### Que faut-il pour pouvoir voter ?

#### ✓ Être inscrit sur les listes électorales

Vous pouvez vérifier votre situation électorale en ligne sur le site du Service Public ou auprès de la mairie.



#### ✓ Présenter une pièce d'identité

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la présentation d'un titre d'identité est obligatoire.

Par exemple :

- Carte nationale d'identité (valable ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valable ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Permis de conduire (format sécurisé)
- Carte vitale avec photographie
- Carte d'invalidité avec photographie
- Carte du combattant avec photographie

La carte électorale est recommandée mais n'est pas obligatoire.

### Comment voter par procuration ?

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration :

- En ligne sur le site du Service Public : [www.maprocuracion.gouv.fr](http://www.maprocuracion.gouv.fr) (avec validation en commissariat ou gendarmerie),
- Ou directement auprès d'un commissariat, d'une gendarmerie ou d'un tribunal.

Il est conseillé d'anticiper les démarches.



### Comment sont désignés les conseillers communautaires ?

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux. On parle de "fléchage".



Concrètement :

- Les candidats appelés à siéger à l'intercommunalité figurent sur le bulletin de vote à côté de la liste municipale.
- Leur nom est clairement identifié sur le bulletin de vote.
- Les électeurs ne votent qu'une seule fois : le vote pour la liste municipale vaut aussi pour les représentants à l'intercommunalité.



Le nombre de sièges attribués à la commune au sein de l'intercommunalité dépend de sa population.

**Villedoux bénéficie ainsi de 3 sièges** sur les 38 que comptera la Communauté de Communes Aunis Atlantique.

### Les bureaux de vote

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h en continu**, aux endroits habituels à savoir :

- **A la salle annexe (Bureau 2) - 4 rue de la Mairie**
- **A la Salle des Fêtes (Bureau 1) - 5 rue du Fiton**

Votre bureau de vote est renseigné sur votre carte électorale. Vous avez un doute?

N'hésitez pas à contacter la Mairie : 05.46.68.50.88

Le dépouillement sera réalisé à la clôture des bureaux de vote et est accessible au public.

## Abattage d'un pin parasol devant l'école

À la suite des importantes chutes de neige survenues début janvier, un pin parasol, véritable symbole du paysage situé devant l'école, a subi des dégâts irréversibles. Une expertise sanitaire approfondie a établi que son état présentait un danger pour la sécurité des élèves et des usagers.

Face à cette situation, la municipalité a décidé de procéder à son abattage.



Afin de le remplacer, un chêne-liège sera prochainement planté. Apprécié pour sa résistance aux intempéries, cet arbre favorisera également la biodiversité locale et s'inscrira pleinement dans la démarche engagée en faveur d'un avenir plus durable.



## JEUNESSE

### A l'Accueil de Loisirs

Si la pluie et la grisaille se sont invitées à Villedoux durant ces deux semaines de vacances, un lieu a pourtant brillé de mille feux, empli de magie, de rêves et de légendes, transportant les enfants dans l'univers féérique de Disney et faisant scintiller les étoiles dans leurs yeux.

Au centre de loisirs, les enfants ont relevé des défis sportifs inspirés des 12 travaux d'Hercule, de Dumbo et de Là-Haut. Ils se sont initié aux expériences scientifiques aux côtés de Merlin l'Enchanteur, ont laissé parler leur créativité avec Pinocchio et Mulan, et ont éveillé leurs papilles grâce à Ratatouille.



### A la Maison des Jeunes

Du côté des jeunes, le programme a mêlé sport, créativité et découvertes gourmandes, sans oublier des veillées et des sorties riches en partage et en souvenirs inoubliables.

Ils se sont également investis dans un projet de prévention, mené avec Marie et Kévin, en collaboration avec un vidéaste professionnel.

Nous aurons l'occasion de vous présenter plus en détail leur engagement dans un prochain magazine.



## Agenda

- 01/03** : Randonnée participative  
"Bougez contre la SLA" - Cap Villedoux
- 07/03** : Bourse à l'enfance - APE
- 15/03** : Premier tour des élections municipales
- 22/03** : Second tour des élections municipales
- 28/03** : Carnaval - APE & Accueil de Loisirs

+ d'infos : [www.villedoux.fr](http://www.villedoux.fr)

### Cap Villedoux

Intempéries obligent, les randonneurs de CAP Villedoux se sont donnés rendez-vous le 18 février dernier pour une visite guidée de l'Hôtel de ville de la Rochelle. Après cette visite, très instructive, ils se sont retrouvés au café de la Poste pour une boisson chaude toujours dans ce même esprit de convivialité.



Si vous souhaitez rejoindre le groupe, les marcheurs se retrouvent tous les mercredis matins ainsi que le 1er dimanche de chaque mois.

Le dimanche 1er mars, ils participeront à la randonnée participative "Bougez contre la SLA" qui aura lieu à Rivedoux sur l'île de Ré.

+ d'infos : [catherine.aimon17@gmail.com](mailto:catherine.aimon17@gmail.com)  
[dom.peyraud@orange.fr](mailto:dom.peyraud@orange.fr) / <http://capvilledoux.wifeo.com>

**Dimanche 01 mars 2026**  
**MARCHE SOLIDAIRE**  
à RIVEDOUX (île de Ré - 17)

À l'initiative de l'association «BOUGEZ CONTRE LA SLA»  
et en partenariat avec L'Amicale Laïque Rivedousaise

**MARCHEZ CONTRE LA SLA**  
(SLA : Sclérose Latérale Amyotrophique ou Maladie de Charcot)

BÉNÉFICES REVERSÉS À LA RECHERCHE CONTRE LA SLA

**5 et 10 km**  
Le parcours du 5 km est accessible  
aux personnes à mobilité réduite

Animation musicale par **RÉTROVISEUR**

Inscriptions sur place à partir de 9h30  
à la Salle des fêtes de Rivedoux  
Départ 9h30 pour le 10 km  
10h00 pour le 5 km  
Pot de l'amitié à l'arrivée

avec le soutien de

CONTACT : [bougezcontrealsla@outlook.fr](mailto:bougezcontrealsla@outlook.fr)

### Villedoux Seniors

Les Seniors organisent le 17 Avril une sortie à La Palmyre pour un déjeuner spectacle à ZAGAL Cabaret.



Quelques places restent disponibles, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la présidente du club au 06 98 70 37 19.

+ d'infos : [association.seniors.vdx@orange.fr](mailto:association.seniors.vdx@orange.fr)

### Association des Parents d'Élèves

**Bourse aux vêtements 0/16ans**

**Samedi 7 et Dimanche 8 mars**  
de 9h à 17h

Salle des fêtes de Villedoux  
buvette sur place

NOUVELLE FORMULE  
Plus qu'une vente, une  
rencontre ! Cette année, nous  
changeons de formule :  
devenez l'acteur de votre  
stand.

Réservez vite  
votre emplacement en scannant le  
QR code  
5€ la table

Renseignements [apevilledoux@outlook.fr](mailto:apevilledoux@outlook.fr) / 07 44 86 29 00

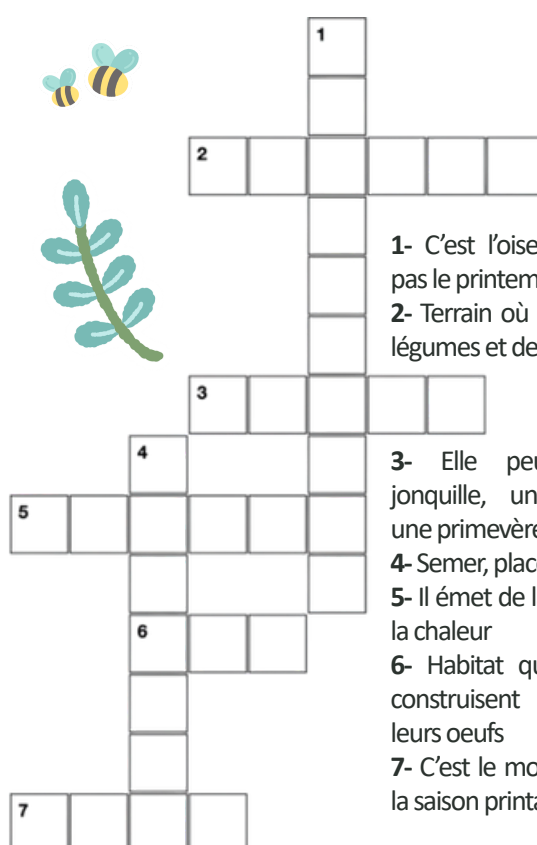
### Tennis de Table Villedoux Association

Le club Tennis de Table Villedoux Association vous ouvre grand ses portes pour découvrir, vous amuser, vous entraîner ou vous perfectionner dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Osez venir les rencontrer à la salle des fêtes. Suivez les actualités sur le groupe Facebook : Tennis de Table Villedoux Association ou sur leur site internet.

+ d'infos : [ttva17230@gmail.com](mailto:ttva17230@gmail.com)  
06.99.39.62.84



### Petits mots fléchés du printemps



1- C'est l'oiseau qui ne fait pas le printemps  
2- Terrain où l'on cultive des légumes et des fruits

3- Elle peut être une jonquille, une marguerite, une primevère ou une tulipe  
4- Semer, placer en terre  
5- Il émet de la lumière et de la chaleur  
6- Habitat que les oiseaux construisent pour pondre leurs oeufs  
7- C'est le mois du début de la saison printanière